### **ANNEXE 2 - INSCRIPTIONS - CPGE**

# **Vous vous inscrivez pour la 1ère fois à l'Université de Picardie Jules Verne**

# **IMPORTANT: A LIRE AVANT DE COMMENCER L'INSCRIPTION EN LIGNE**

- Vous serez autorisé à vous inscrire uniquement dans la ou les formation(s) indiquée(s) sur le tableau cijoint.
- Votre inscription dans la 1<sup>ère</sup> filière est payante (sauf boursier de l'Enseignement Supérieur et enfant du personnel de l'UPJV). Si vous avez choisi d'autres filières supplémentaires, l'inscription est gratuite.
- En cas d'inscriptions multiples, vous pourrez sélectionner plusieurs formations. Attention: <u>le service numérique ne permet pas d'appliquer la gratuité pour des inscriptions multiples.</u> Vous devrez donc sélectionner une seule formation, régler les frais de scolarité de 178€ (sauf boursier du CROUS et enfant du personnel) et envoyer un mail au Service de la Formation Initiale (iacpge@u-picardie.fr), qui procédera à l'ajout des formations supplémentaires.

# Les inscriptions auront lieu entre le 13 octobre 2025 et le 5 décembre 2025, selon la procédure suivante :

**Etape 1**: Régler la Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC) et obtenir l'attestation obligatoire avant de commencer toute opération d'inscription. Le montant est de 105 €

#### **Etape 2**: Avant de démarrer l'inscription, se munir au préalable :

- D'un moyen de paiement (carte bancaire fortement conseillé) pour régler les frais d'inscription de 178 € (sauf boursier du CROUS et enfant du personnel de l'UPJV); en cas de paiement par chèque, le traitement de votre dossier sera plus long.
- Des pièces justificatives suivantes :
  - o Relevé de notes du baccalauréat au format PDF,
  - o Certificat de scolarité 2025/2026 de votre lycée au format PDF,
  - o Attestation de la journée défense et citoyenneté ou attestation de recensement au format PDF,
  - o Pièce d'identité recto verso au format PDF,
  - Photo d'identité au format JPEG.
  - Notification de bourse pour les étudiants boursiers.
  - Autorisation parentale si vous êtes mineur(e) <u>au moment de l'inscription</u> (<u>AUTORISATION PARENTALE</u> <u>si mineur</u>)

#### Etape 3: S'inscrire en ligne: https://apogee-services.u-picardie.fr/primoweb/ident1.jsf

Les services numériques seront ouverts du 13 octobre 2025 au 5 décembre 2025.

Pour vous permettre d'accéder aux services numériques, vous devez vous connecter avec l'identifiant OPI, que vous pourrez obtenir en vous connectant avec votre adresse mail sur le lien suivant : https://apogee-services.upicardie.fr/monopi/.

\*L'identifiant OPI a été créé par l'UPIV, par rapport aux données indiquées sur parcoursup et transmises par votre lycée (numéro INE, Nom, Prénom, date de naissance, nationalité, adresse mail, type de bac et année du bac, classe). Il commencera par MO et non P25.

S'inscrire

Etape 4 : Déposer les pièces justificatives

https://apogee-services.u-picardie.fr/pjweb/

Si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire et/ou déposer les pièces justificatives, vous pouvez consulter les aides en ligne :

### https://www.u-picardie.fr/formation/candidater-sinscrire/fag

Une fois l'inscription réalisée et les pièces justificatives validées par l'administration de l'Université, vous pourrez créer votre Espace Numérique de Travail (E.N.T), et ainsi télécharger votre certificat de scolarité et activer votre coffre-fort électronique.

Votre carte d'étudiant(e) sera transmise au lycée, courant janvier, qui se chargera de vous la distribuer.

# **Vous étiez déjà inscrit l'année dernière à l'Université de Picardie Jules Verne**

#### **IMPORTANT: A LIRE AVANT DE COMMENCER L'INSCRIPTION EN LIGNE**

- En cas d'avis défavorable de votre validation d'année, vous devez quand même vous réinscrire dans la même année de licence que l'année précédente.
- Vous devrez vous inscrire dans la formation correspondant à la spécialité que vous avez choisi en deuxième année de CPGE.
- Votre inscription est payante (sauf boursier de l'Enseignement Supérieur et enfant du personnel de l'UPJV).

# <u>Les inscriptions auront lieu entre le 13 octobre 2025 et le 5 décembre 2025, via l'ENT, selon la procédure suivante :</u>

**Etape 1**: Régler la Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC) et obtenir l'attestation obligatoire avant de commencer toute opération d'inscription. Le montant est de 105 €.

#### **Etape 2**: Avant de démarrer l'inscription, se munir au préalable :

D'un moyen de paiement (carte bancaire fortement conseillé) pour régler les frais d'inscription de 178€, (sauf boursier et enfant du personnel de l'UPJV); en cas de paiement par chèque, le traitement de votre dossier sera plus long.

# **Etape 3**: S'inscrire en ligne, à partir de votre ENT :

Les services numériques seront ouverts du 13 octobre 2025 au 5 décembre 2025.

# **REINSCRIPTION - ENT**

Une fois, votre inscription réalisée vous pourrez télécharger votre certificat de scolarité sur votre ENT.

L'étiquette 2025/2026 qui doit être collée sur votre carte étudiante sera envoyée, en janvier, à votre lycée, qui sera en charge de vous le transmettre.